



Les abeilles butinent, protégeons-les !
 Respectez la réglementation « abeilles »
 et lisez attentivement la [note nationale abeilles](#)







Evaluation des risques

	culture	problématique	niveau de risque	présence auxiliaires
Horticul-ture	chrysan-thème	thrips	orange	
		pucerons	jaune	coccinelles, syrphes
	cyclamen	thrips	vert	
		fusariose	vert	
Pépinière	lavande	dépérissement	jaune	
	divers	pucerons	jaune	oui
		acariens	jaune	
Paysage	buis	pyrale	vert, Selon secteurs	
	pin	procession-naire	jaune	
	marronnier	mineuse	orange	
	platane	tigre	orange	

Sommaire

Horticulture	p. 2
Paysage	p. 5

Légende :

	pas de pression, surveillance de mise	→ risque quasi nul
	quelques foyers localisés	→ risque faible
	populations en extension	→ risque moyen
	forte pression	→ risque fort



Chrysanthèmes :



Chrysanthèmes à touche-touche sur tablette
(photo EHBourgogne)

→ Thrips :

Des larves et des adultes sont observés sur feuillage.



Larves de thrips (photo EH FC)

Méthodes alternatives contre thrips :

- Apport d'acariens prédateurs
- Apport de nématodes entomopathogènes
- Elevage d'atheta
- Mise en place de phéromone sur panneau englué pour piéger les adultes

Des auxiliaires naturels peuvent être observés :





Les seaux d'Atheta mis en place ont été fortement impactés par les chaleurs... et certains ont même été « attaqués », probablement par des rongeurs !

Pour cet été, il faut faire attention à maintenir les seaux dans un endroit frais : sous les tablettes par exemple, ou voir même dans les bureaux en journée et les repositionner dans les cultures en soirée (n'oublions pas qu'atheta est un insecte nocturne).

Grillage percé par un rongeur (photo EH Bourgogne)

→ Pucerons

Quelques pucerons sont observés, ainsi que des auxiliaires naturels (syrphes et coccinelles majoritairement).



Nymphes de coccinelles (photo EH Bourgogne) ; larve de Scymnus (photo EH FC)

De nombreux observateurs ont remarqué la présence de fourmis noires dans les chrysanthèmes.

Les fourmis ne sont pas des auxiliaires !

Elles élèvent les pucerons pour en tirer du miellat, elles les défendent contre nos auxiliaires (*Aphidius*, petites coccinelles, etc...), les plantes sont affaiblies voire bloquées !

Il faut essayer de se débarrasser de ces fourmis, *demandez à votre conseiller !*

Informations globales : Les Bandes fleuries

Aux abords des parcelles cultivées, il n'est pas rare de voir pousser des bandes fleuries colorées. Ces bandes fleuries sont utiles, en plus d'être esthétiques !



Bande fleurie en bordure de parcelle de légumes plein champ (photo EH Bourgogne)

Elles apportent des lieux de **repos** pour les auxiliaires, ainsi que de la **nourriture**.

Les syrphes (adultes) y trouvent du pollen.

Puis vont pondre dans les cultures à proximité (les larves dévorent alors les pucerons).



Focus sur la chrysope :

C'est un auxiliaire :

- polyphage très vorace. Il dévore pucerons, thrips et chenilles.
- difficile à observer (nocturne).
- disponible dans le commerce (stade œuf ou larve).
- présent naturellement ! L'adulte mange du pollen et la larve est prédatrice.



Œuf (sur pédoncule), **larve** (avec crochets à l'avant), **cocon** et **adulte** (couleur marron ou vert) (photos EH FC)



Point météo :

un début d'été marqué par des phénomènes exceptionnels

D'après le site de météo France : « après un début de mois estival, des **passages perturbés** se sont succédés sur l'Hexagone jusqu'au 21 juin dans une ambiance généralement assez fraîche. **Plusieurs épisodes orageux**, localement violents, se sont accompagnés de pluies intenses, de grêle et de fortes rafales. Du 25 au 30, **une vague de chaleur** d'une intensité exceptionnelle s'est installée sur la quasi-totalité du pays. Des [records absolus de températures](#) ont été enregistrés en plaine et en montagne. » Un autre record a été battu puisqu' « **à l'échelle européenne aussi, le mois de juin a été le plus chaud jamais enregistré** avec des températures moyennes supérieures à la normale de 2,34 °C, soit presque 1 °C plus chaud que le mois de juin 1999 qui détenait le record jusqu'à présent ».

Cette phase de canicule a sans doute fragilisé de nombreux végétaux, des peuplements de hêtres notamment, déjà affaiblis par les précédents à coups climatiques.

Besoin en arrosage des plantations d'arbres et arbustes / semaine :

- 30 litres d'eau pour les arbustes en container, petite motte ou racines nues,
- 60 litres d'eau pour les arbustes plus forts (container de 20 litres),
- 100 litres d'eau pour les arbres et conifères plus importants (tiges jusqu'à 14/16, conifères jusqu'à 200/225),
- 300 litres d'eau pour les arbres plus importants (tiges et conifères livrés en mottes grillagée de 60 cm et plus).

Multipliez les arrosages de vos plantations en cas de sécheresse durant toute la première année : une fois par semaine et en une seule fois, dans des cuvettes (petites dépressions de niveau au collet de la plante).

www.pepinieres-bazainville.fr/



QUIZZ complétez les mots-croisés à l'aide des illustrations. Réponses en fin de bulletin.

1. Je forme une toile en nappe terminée par un entonnoir...quel est le nom de ma famille ?



Toile sur Abelia, à Beaune (21), le 09/07/2019.

2. Je ressemble à une coccinelle allongée mais n'en suis pas une...quel est mon nom commun ?



Sur fruitiers, à Beire-le-Châtel (21), le 01/07/2019.

4. Je suis un « mangeur de poirier »...quel est mon nom scientifique ?

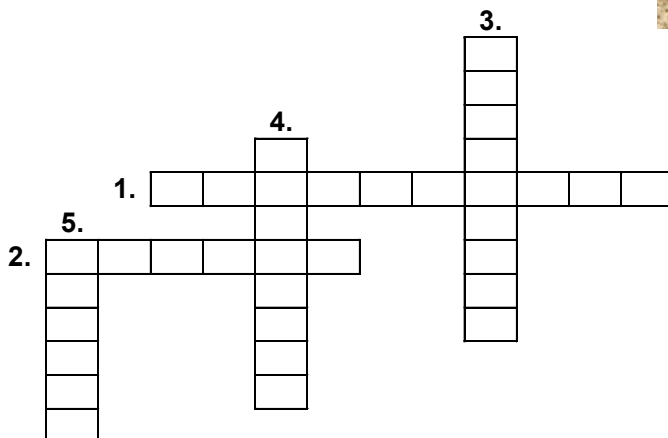


Sur poirier à Lacrost (71), le 17/06/2019.

3. Je me nourris de pucerons et de psylles...quel est mon nom commun ?



Sur rosier paysager, à Beaune (21) le 09/07/2019.



5. Je cause des dégâts dans les châtaigneraies...qui suis-je ?



Sur châtaignier à St Christophe en Bresse (71), le 19/06/2019.



Buis

Pyrale du buis (*Cydalyma perspectalis*)

Réseau d'observation : Beaune (21), Volnay (21), Villers les pots (21), Barbirey-sur-Ouche (21), Ecole Valentin (25), Thise (25), Pirey (25), Parcey (39), Saint Ylie (39), Saint Aubain (39), La Barre (70), Hugier (70), Tromarey (70) Tournus (71), Cuiseaux (71), Auxerre (89).

Observations : sur des secteurs comme Parcey, Auxerre, La Barre, Hugier, Tromarey, il n'y a eu **aucune capture de papillons** à ce jour. Sur d'autres secteurs comme Saint Ylie, Saint Aubain, Pirey, Tournus, Cuiseaux, Ecole-Valentin, Volnay, Thise et Villers les pots, il y a eu **quelques captures de l'ordre de 1 à une dizaine de papillons** par piège par jour. Seul un signalement à Barbirey-sur-Ouche semble plus conséquent.

Analyse du risque : **risque faible à moyen**. Le **ravageur semble toujours en déclin** comparé à n-1. Aux hypothèses citées dans les précédents BSV (combinaison des moyens de lutte, réduction de la ressource alimentaire en zones naturelles, augmentation de la prédation...), peut s'ajouter **la variabilité climatique de ce printemps**. Il n'est pour autant pas éradiqué et les cycles suivants, en cas de conditions climatiques plus favorables, pourront présenter un risque plus fort.

Gestion du risque : **installation de pièges à phéromones** pour la capture des papillons mâles et **prévision d'un traitement au *Bacillus thuringiensis*** pour la prochaine génération de chenilles (déjà quelques petites chenilles (de 4 mm à 2 cm) sur quelques rameaux à Pirey) ou **échenillage manuel** si faible infestation.

A Beaune : pas de pyrale mais **quelques dessèchements** observés sur les buis, certainement phénologiques au vue de la récente période de canicule.



Dessèchement de rameaux sur buis au parc de la Bouzaize, Beaune, le 09/07/2019.



Marronnier

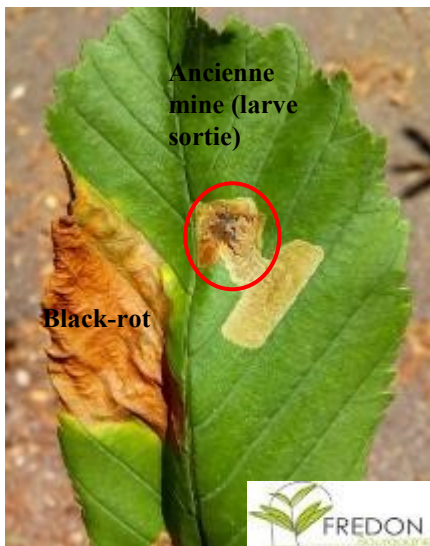
Mineuse (*Cameraria orchidella*)

Réseau d'observation : Beaune (21), Hugier (70), Cuiseaux (71), Tournus (71), Auxerre (89).

Observations :

- absence totale à Cuiseaux,
- quelques adultes piégés à Auxerre (25u dans un des trois pièges)
- intensité des dégâts moyenne sur Hugier, Tournus et Beaune (avec quelques taches de black-rot)

Analyse et gestion du risque : **intensité moyenne, placer des pièges à phéromones** pour limiter les pontes. **En cas de chutes prématurées des feuilles cet été, il est conseillé de les ramasser et de les éliminer** (broyage très fin ou enfouissement, brûlage interdit) car l'insecte hiverne dans les feuilles tombées au sol et ne peut survivre en dehors de son abri foliaire. Cela limitera les dégâts la saison suivante.



Black-rot et mine sur marronnier, le 09/07/2019, avenue du parc à Beaune (21).



Dégâts de mines sur marronnier, le 06/07/2019, à Hugier 70150. Photo : M. Normand.

Autre observation : sur une place de Gevrey Chambertin (21), signalement d'un possible **chancre bactérien causé par *Pseudomonas Syringae aesculi***. Toutefois, il peut y avoir une confusion avec les symptômes du phytophthora. Seule une analyse d'un laboratoire pourra le confirmer.

Moyen de lutte : seulement la **prophylaxie** (choix d'un matériel sain, du cultivar et du milieu de plantation, désinfection des outils) car aucun moyen curatif (chimique ou biologique) n'existe à ce jour.

Réglementation : pathogène inscrit sur la liste d'alerte de l'OIEPP mais non enregistré comme organisme de quarantaine, ne fait pas l'objet d'une réglementation.



Suspicion de *Pseudomonas Syringae aesculi* à Gevrey Chambertin, le 01/07/2019. Photo : Valentine Grès



Plus d'infos sur : <https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/171/identification-et-methode-de-contrôle-de-la-maladie-bactérienne-du-marronnier-pseudomonas-syringae-pv-aesculi>



Platane

Tigre et oïdium

Réseau d'observation : Beaune (21), Tournus (71), Auxerre (89).

Observations : pour le tigre (*Corythucha ciliata*), intensité des dégâts faible à Auxerre et moyenne à Beaune et Tournus. Pour l'oïdium, intensité moyenne à Beaune.

Analyse et gestion du risque : **risque moyen**. Les tigres provoquent une **dépigmentation** foliaire qui limite la photosynthèse et par conséquent **ralentit la croissance, augmentant ainsi la sensibilité de l'arbre aux facteurs climatiques et infectieux**. Ces attaques répétées, associées à d'autres ravageurs, peuvent à terme entraîner la mort des arbres. De plus, les populations de tigres, souvent importantes dans les villes, causent de nombreux **désagréments envers les citoyens** (légères piqûres, colonisation des vitres,...).

Moyens de lutte contre les tigres :

- soit par lutte chimique : en été, traitements vers la frondaison visant à réduire les populations (adultes et larves) présentes sur le feuillage de l'arbre. Ils sont justifiés **lorsque la surface foliaire dépigmentée est supérieure à 20%**. Cet insecte étant très mobile, il est nécessaire de traiter sur l'ensemble du feuillage et sur l'ensemble des arbres d'une même zone.
- soit par lutte biologique : en combinant l'action d'un **nématode entomopathogène** et d'un prédateur (bandelettes d'œufs de **chrysopes**).



Tigres sur la face inférieure,
le 09/07/2019, à Beaune (21).



Oïdium et décoloration due aux tigres,
le 09/07/2019, à Beaune (21).

Chenilles défoliatrices

Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Réseau d'observation : Archelange (39), Authume (39), Dôle (39), Cuiseaux (71), Auxerre (89)

Observations : l'émergence des premiers papillons, après une période de nymphose de quelques semaines, a été relevée le 28 juin sur Dole soit une semaine plus tard qu'en 2018. Sur Auxerre, les premières captures sont enregistrées au 9 juillet. A Cuiseaux, il n'y avait encore pas de capture au 5 juillet.



Analyse et gestion du risque : la dynamique de vol va être croissante encore une semaine à 15 jours. **Pour les personnes touchées par ce nuisible, il est plus que temps d'installer un piège à entonnoir avec une phéromone de longue durée** qui attire les papillons mâles. Suivant le niveau d'infestation, il est possible de piéger jusqu'à 150 individus en une semaine. Ce niveau de capture va ensuite diminuer un peu puis de nouveau augmenter pour atteindre un second pic vers le 5 août, avant la fin des captures début septembre.

Avec l'utilisation de phéromones, toujours penser à **placer le piège assez haut (minimum 2.50 m), si possible côté vent dominant de l'endroit infesté**, pour favoriser la diffusion de l'attractif et attirer le plus grand nombre de papillons.

Vérifier régulièrement le niveau d'eau du bocal de réception à cause de l'évaporation. Quelques gouttes d'huile de colza dans l'eau diminuent celle-ci.

Compter au minimum 7 pièges par Ha pour un peuplement forestier.

Si le lieu infesté est à proximité d'un éclairage nocturne, l'arrêt de celui-ci peut favoriser la prédation des papillons par des chauves-souris. Le papillon est nocturne !

Dans des jardins avec des pins infestés, l'utilisation de poules pour manger les nymphes encore en diapause, enterrées à quelques centimètres, peut avoir un effet notoire.

C'est en septembre que pourra être envisagé un autre moyen de lutte vis-à-vis de cette espèce. Les jeunes larves qui auront éclos dans les aiguilles de pin pourront être traitées avec un insecticide biologique à base de bacille de Thuringe par pulvérisation.

Un autre moyen de lutte possible pendant cette période estivale qui concerne plutôt les grands peuplements de pins infestés, c'est le **paintball à base de phéromones (principe de la confusion sexuelle à grande échelle)**.



<http://www.espacepublicetpaysage.com>

Il peut être déjà trop tard pour réaliser cette application qui doit normalement être menée juste avant le vol des papillons pour que le produit ait le temps de bien se diffuser.

La méthode consiste à utiliser des lanceurs à paintball pour projeter des billes de phéromones à diffusion lente, micro-encapsulées sur le haut des troncs d'arbres dans une zone infestée, de façon bien répartie. La zone traitée sature les récepteurs des papillons mâles qui perdent la localisation des femelles.

On peut compter jusqu'à 400 billes par Ha, à ajuster suivant le niveau d'infestation.



Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)

Réseau d'observation : Thise (25), Cuiseaux (71)

Observations : **pas encore de capture de papillon** dans ces 2 localités. La pose des pièges à entonnoir a été réalisée vers la fin du mois de juin mais la tendance biologique de cette année traduit des mécanismes plus tardifs.

Le **début des vols des papillons** Processionnaire du Chêne est plus tardif que celui des papillons Processionnaire du Pin. Compter presque un mois de décalage soit en prévision : **fin juillet** cette année.

Un foyer important de ces chenilles a été signalé dans le secteur de Norges-la-Ville (21), au nord de Dijon.

Moyen de lutte : vous avez le temps de prendre vos dispositions pour le piégeage des adultes si vous rencontrez des problèmes : l'achat de pièges à entonnoir avec réserve d'eau mélangée avec un peu d'huile associée à une phéromone spécifique Processionnaire du chêne, à placer selon les mêmes principes que celui pour les Processionnaires du Pin : assez haut, côté vent dominant.

Gestion du risque : actuellement, les chenilles, discrètes ne sont probablement plus en activité. **Elles ont constitué leur nid**, regroupées, sous forme de gros amas contre les troncs ou à l'insertion entre 2 branches.



Source : FREDON FC, le 7 juin 2018, Thise (25).

Le problème rencontré aujourd'hui est le **souci de démangeaisons** : c'est le **premier signe de présence du nuisible** dans l'environnement. Les longs poils urticants de ces chenilles agglutinées dans les nids peuvent être dispersés par le vent et venir se coller sur la peau et les muqueuses, notamment en période de transpiration.

Avoir le réflexe **d'établir des périmètres de non accès** avec signalisation et de **remonter l'information auprès de votre mairie**.



Bombyx disparate *Lymantria dispar*

Réseau d'observation : Champlitte (70)

Observation : signalement le 2 juillet d'un gros problème de défoliation de feuillus sur la forêt de Champlitte (70) suite à un survol par drone du massif. Les dégâts pourraient atteindre pas loin de 15 ha : essentiellement des chênes et hêtres.



Vue aérienne. Forêt de Champlitte (70), BOYARD Joël, le 19 juin 2019

Il s'agit probablement du *Bombyx disparate*.

Cette attaque a été menée par une grande population de chenilles (à savoir si le pic de pullulation a été atteint).



Source : Wikipédia. Papillon mâle du *Bombyx disparate*



Chenille *Bombyx disparate*.



Champplitte - 2019 - Jo

Forêt de Champplitte (70), BOYARD Joël, le 2 juillet, stade papillon : femelles sur leurs pontes.

Biologie : il n'y a qu'un seul cycle de reproduction par an. Les femelles pondent chacune entre 100 et 1200 œufs qu'elles couvrent de poils issus de leur abdomen (irritant pour certains prédateurs). Ceux-ci éclore aux premiers rayons chauds du soleil au printemps prochain.

Moyens de lutte : utilisation raisonnée d'insecticides microbiologiques mais privilégier le piégeage de masse avec des pièges à phéromones sexuelles de synthèse.

Maladie de la suie de l'Erable (*Cryptostroma corticale*)

Réseau d'observation : Besançon (25), Lons-le-Saunier (39), Dijon (21)

Observations : 2 foyers nous ont été signalés par le service forêt de la ville de Besançon le 28 juin, représentant une quinzaine d'érables sycomores, à priori dans des lieux pas fréquentés. A Lons-le-Saunier, il s'agit de 3 foyers pour un total d'une dizaine d'arbres. Un foyer a également été signalé par la Ville de Dijon.



Craquelures/boursoufflure de l'écorce, laissant apparaître un dépôt poudreux noirâtre (similaire à de la suie). Arbres contaminés, Lons-le Saunier le 11 juillet. Photos : PETOT Romain

Analyse du risque : ce pathogène touche en général des **arbres** (Erables sycomore, platinoïdes) **ayant subi un stress plusieurs années auparavant** : hydrique, canicule, arbre dominé, tassement de sol. Cette maladie cryptogamique, une fois installée sur l'arbre, conduit à une mort rapide. La répétition d'épisodes caniculaires chaque année laisse à penser que ce problème comme bien d'autres, va s'amplifier.

Gestion du risque : face à ce phénomène radical, dès le printemps, surveiller la reprise végétative des peuplements.

Si des symptômes sont observés sur un sujet, envisager rapidement l'élimination de l'arbre porteur pour éviter une contamination du milieu par les spores de ce champignon.

- Inspecter les alentours si d'autres arbres présentent les mêmes symptômes.

Attention, il faut adopter de grands principes de précaution car ces spores sont allergènes pour l'Homme (problèmes respiratoires).

Etant donné, la dimension Santé publique,

- faire le signalement auprès des services appropriés : mairie, Direction Départementale des Territoires (Service Eau et Risques), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt et Agence Régionale de la Santé.

Ces services vont renseigneront sur les précautions à prendre pour la destruction des arbres.

- Informer au besoin le voisinage.
- Faire appel à des élagueurs spécialisés ou expérimentés pour ce type de problème : port d'équipements de protection individuelle : masque à cartouche filtrante, tenue vestimentaire particulière (lavable ou jetable après intervention, gants compris)
- Démontage de l'arbre au lieu d'un abattage pour éviter la dispersion des spores lors de la coupe, idéalement par temps de pluie, sans vent.
- Désinfection du matériel.
- Transport sous bâche vers incinérateur ou demande d'une dérogation brûlage sur site.

Ambroisie



L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante, originaire d'Amérique du Nord, qui présente un problème majeur de **santé publique**, son pollen étant très allergisant. De plus elle compromet le développement d'une **agriculture durable**, en colonisant les champs et provoquant une perte de rendement.

Comment la reconnaître ?

Tige velue, devenant rougeâtre pour les plants âgés, de 10 cm à 2m.

Feuilles profondément **découpées**, **vertes** sur les 2 faces, **sans odeur** quand on les froisse.

Fleurs regroupées **en épis sur le haut** de la plante (août-septembre).

Comment s'organise la lutte ?

La **prévention** et la **lutte** contre l'ambroisie sont désormais obligatoires sur tous les départements de Bourgogne Franche-Comté, par arrêté préfectoral.

Toute plante sur tout terrain doit être éliminée avant floraison par son détenteur. Chaque ayant droit est donc en charge du risque ambroisie sur son terrain.

De plus, il est demandé aux communes de nommer **un référent communal**. Cela permettra d'avoir une surveillance locale du territoire. Si vous souhaitez devenir référent, n'hésitez pas à contacter la FREDON et votre mairie.

Aujourd'hui, où en est-on ?

Elle est actuellement en **plein développement** et est désormais bien visible. Avec les fortes chaleurs des dernières semaines, les **premiers signalements de floraison** nous sont parvenus, ce qui est précoce pour l'ambroisie qui fleurit généralement en août dans notre région.

Il est nécessaire de ne surtout pas laisser la plante grainer, pour éviter la création d'un stock semencier important.

Pour cela, il faut arracher ou faucher l'ambroisie, et ce **avant la floraison**, afin d'éviter l'émission de pollen.

Attention à bien vous protéger avec des gants, et des vêtements longs, la plante contenant une quantité non négligeable d'allergène.

Les déchets peuvent être laissés sur place, l'ambroisie va sécher rapidement, sans risque de dissémination.



Si vous voyez de l'ambroisie, n'hésitez pas à la signaler sur la plateforme de signalement ambroisie : www.signalement-ambroisie.fr



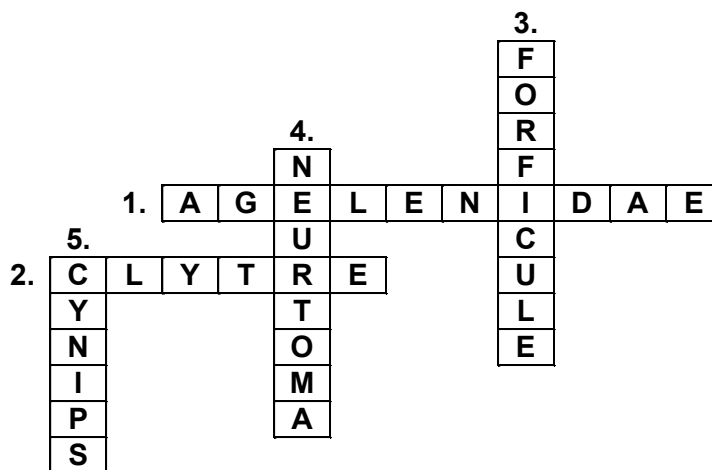
Signalement Ambroisie un dispositif intégré de lutte...



Enquête ambroisie en milieu agricole :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfkM1zxCMD60_sBc5lXNC7eIXfqjSikbAan5AW97k7H1FQ/viewform

Réponses du Quizz



1. Ce type de toile est tissé par une araignée de la famille des Agelenidae, inoffensive pour l'Homme. On peut l'observer de juillet à août dans l'ouverture de son antre d'où elle surveille son filet, prête à se ruer sur une éventuelle proie. Les vibrations lui indiquent dans quelle direction se trouve la victime. Si la toile est trop secouée, elle s'échappe par l'extrémité ouverte du tunnel et se dissimule au sol.
2. Le Clytre des saules fait partie de l'ordre des coléoptères, famille des [Chrysomelidae](#) et non des [Coccinellidae](#). Son nom scientifique est *Clytra laeviuscula*. Il provient du grec « clytra » qui signifie « clôture », sans doute pour rappeler sa particularité d'envelopper ses œufs, et du latin « laeviuscula », lisse car cet insecte a des élytres lisses et brillantes. Cet insecte est polyphage et ses prédateurs naturels sont les oiseaux et les chauves-souris.
3. Le forficule, appelé aussi perce-oreille ou pince-oreille, est un insecte auxiliaire très utile au jardinier.
4. La Lyde du Poirier ou *Neurotoma saltuum*, moyennement répandue, est surtout présente sur poirier, mais elle peut infester d'autres espèces comme les cotonéasters, les aubépines, les néfliers et les cerisiers d'ornement. Ces fausses-chenilles ne s'attaquent pas aux fruits. Inutile de pulvériser un insecticide, les enlever et les éliminer manuellement suffira étant donné les faibles infestations constatées.
5. Le Cynips du châtaignier est une micro-guêpe responsable de la formation de galles qui peut entraîner une baisse de 60 à 80% de la production fruitière.



Voir le site : <http://fredoncorse.com/ravageurs/cynips-du-chataignier.html>



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne et FREDON Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de : **AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement